



Procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal du 2 juin 2025 à 19h00

Ordre du jour :

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025
2. Prestation de serment du Conseil municipal, devant la doyenne ou doyen d'âge
3. Election du Bureau du Conseil municipal
4. Désignation des membres des différentes commissions



Sont présent-e-se : Mmes et MM. Sandrine BILZ Les Socialistes (PS) – Mounir BOULMERKA Les Socialistes (PS) – José CABEZA (PLR) – Alessia CAVALIERI, Secrétaire (Le Centre - Les Verts libéraux) – Hani CHAAR (VERTS) – Casper DE JONG (VERTS) – Regula ECKERT (VERTS) - Carla EDELENBOS Les Socialistes (PS) – Guy GIROD (Le Centre - Les Verts libéraux) Peta GIROD (Le Centre - Les Verts libéraux) – Jonathan HALDEN (VERTS) – Gabrielle LE GOFF (MCG) – Gregory MAST (UDC) – Ekaterina NOZDRINA (UDC) – Marc PASCHE (PLR) – Claudine PERROTIN DURET (PLR) – Thierry PONCET (VERTS) - Mme Carla RUTA Les Socialistes (PS) – Dusica SEMLALI (VERTS) – Malik SEMLALI (VERTS) – Mushin SERIN (MCG) - Yann SIMETH Les Socialistes (PS) – Eric STEINER (PLR) - Matthieu STEINER, Vice-Président (PLR) – Carole STU-DER, Présidente (VERTS)

Suppléant-e-s :

- Mme Oana TOPOR-POP (VERTS)
- M. Zoltan BERENTES (PLR)

Assistant à la séance :

- M. Laurent JIMAJA, Maire
- M. Michel POMATTO, Conseiller administratif
- Mme Valérie TISSOT-BUCHOUX, Conseillère administrative
- Mme Nathalie MACHERET, Procès-verbaliste

Excusé-e-s :

- Mme Angelica PRUNCU CUTILE (VERTS) / suppléante Mme Oana TOPOR-POP (VERTS)
- M. Raphaël HARDMEYER (PLR) / suppléant M. Zoltan BERENTES (PLR)

Le Maire, M. JIMAJA, ouvre la séance à 19h00 et donne lecture de l'arrêté du 9 avril 2025 (annexe 1), validant les élections des Conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 14 avril 2025.

M. JIMAJA informe que le doyen d'âge est M. Eric STEINER.

M. DE JONG, en tant que benjamin du Conseil municipal, fonctionnera comme Secrétaire jusqu'à la nomination de la ou du Secrétaire du Bureau.

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 23 mars 2025 validant les élections des Conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 14 avril 2025.

La lecture de l'arrêté ayant déjà été donnée par le Maire, M. JIMAJA, M. E. STEINER passe au point suivant.

2. Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains du doyen ou de la doyenne d'âge

M. Eric STEINER donne lecture de la prestation de serment :

"Je jure ou je promets solennellement »,

- **d'être fidèle à la République et Canton de Genève,**



- **d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge,**
- **de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer.**

M. E. STEINER procède à la cérémonie de prestation des serments prévue par la loi sur l'administration des communes.

Mme PRUNCU-CUTILE absente et Monsieur HARDMEYER absent, prêteront serment à une prochaine séance du Conseil municipal.

3. Election du Bureau du Conseil municipal

M. E. STEINER passe au vote pour l'élection du ou de la Président-e.

M. SEMLALI (VERTS) présente la candidature de Mme STUDER, qu'il présente comme suit :
Mme STUDER est une personne engagée, discrète et profondément bienveillante. Elle siège au Conseil municipal depuis 2003. Elle s'est formée aux côtés de collègues expérimentés et a toujours agi avec respect, droiture et esprit de camaraderie. Mme STUDER est une personne déterminée dans chacun de ses engagements, elle met aujourd'hui son expérience au service de tous avec le souhait d'assumer la présidence du Conseil municipal, responsabilité qui serait accueillie avec honneur.

Aucune autre candidature n'étant présentée, M. E. STEINER met au vote cette candidature.

Deux scrutateurs sont désignés.

Le résultat du vote est le suivant :

- bulletins délivrés : 27
- bulletins rentrés : 27
- bulletins non-valables ou blancs : 2
- bulletins valables : 25
- majorité absolue : 13

Mme STUDER est élue Présidente avec 25 voix.

Mme STUDER rejoint sa place au sein du Bureau du Conseil municipal.

La Présidente, Mme STUDER, passe à la prestation de serment de M. E. STEINER ; ce dernier prend sa place au sein du Conseil municipal.

La Présidente passe au vote pour l'élection du/de la Vice-président-e :

M. PASCHE (PLR) présente la candidature de M. M. STEINER et évoque son parcours comme suit :
M. M. STEINER a été Président du Conseil municipal en 2020, il a également longtemps officié en tant que Président au sein du PLR du Grand-Saconnex. M. M. STEINER, architecte de profession, est une personne précise et rigoureuse. Il est de bon conseil et à l'écoute. Dès lors M. PASCHE demande de lui accorder sa confiance en tant que Vice-Président du Conseil municipal.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la Présidente met au vote cette candidature.

Deux scrutateurs sont désignés.

Le résultat du vote est le suivant :

- bulletins délivrés : 27



- bulletins rentrés : 27
- bulletins non-valables ou blancs : 3
- bulletins valables : 24
- majorité absolue : 13

M. M. STEINER est élu Vice-président avec 24 voix.

M. M. STEINER rejoint sa place au sein du Bureau du Conseil municipal.

La Présidente passe au vote pour l'élection du/de la Secrétaire :

Mme GIROD propose pour Le Centre – Les Verts Libéraux Mme CAVALIERI et la présente : Mme CAVALIERI est née en 2002 à la veille de la St-Valentin, c'est une enfant du Grand-Saconnex mais elle est également une personne cosmopolite, jeune et brillante. Elle a été la plus jeune Conseillère municipale du Canton en 2020. Mme GIROD pense que Mme CAVALIERI est parfaite pour le poste de Secrétaire du Conseil municipal.

Deux scrutateurs sont désignés.

Le résultat du vote est le suivant :

- bulletins délivrés : 27
- bulletins rentrés : 27
- bulletins non-valables ou blancs : 2
- bulletins valables : 25
- majorité absolue : 13

Mme CAVALIERI est élue Secrétaire avec 25 voix.

Mme CAVALIERI rejoint sa place au sein du Bureau du Conseil municipal.

La Présidente informe l'assemblée que des discussions en amont ont eu lieu entre les différents cheffes et chefs de groupe et demande au Vice-Président de commenter ce qui a été convenu.

Le Vice-Président donne le résumé des discussions concernant l'organisation et les noms des nouvelles Commissions comme suit :

- La Commission Transition, démocratie n'a plus lieu d'être, car elle a rarement siégé; de plus les thématiques de cette dernière sont transversales avec d'autres Commissions. De ce fait, les thématiques de cette Commission seront réparties dans d'autres Commissions.

Le Vice-Président énumère les nouvelles Commissions qui siègeront pour cette nouvelle législature :

- La Commission Cohésion sociale jeunesse et santé.
- La Commission Environnement, nature, énergie.
- La Commission Démocratie, administration, communication.

Le Vice-Président indique qu'une nouvelle Commission sera effective dès le mois d'août 2025, qui se nommera :

- La Commission Economie et formation.

Nomination des diverses commissions et des commissions ad hoc et décision concernant le nombre de Commissaires

La Présidente énumère la liste des Commissions permanentes du Conseil municipal de la législature 2025-2030, qui seront les suivantes:

- Finances
- Aménagement du territoire, mobilité
- Culture, sports, loisirs et santé



- Environnement, nature, énergie
- Equipements publics
- Naturalisations
- Prévention, sécurité
- Cohésion sociale jeunesse et santé
- Démocratie, administration, communication
- Economie et formation

La Présidente passe à la nomination de chacun des Commissaires ainsi que de la Présidente / du Président et de la Rapporteure /du Rapporteur.

Commission des Finances

- Les Socialistes (PS) proposent M. SIMETH qui est nommé Rapporteur.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent M. GIROD.
- Les VERTS proposent Mme STUDER, qui est nommée Présidente, et Mme SEMLALI.
- Le MCG propose M. SERIN.
- Le PLR propose M. HARDMEYER.
- L'UDC propose Mme NOZDRINA.

Commission Aménagement du territoire, mobilité

- Les Socialistes (PS) proposent M. BOULMERKA.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent Mme CAVALIERI.
- Les VERTS proposent MM. DE JONG et CHAAR.
- Le MCG propose Mme LE GOFF qui est nommée Rapporteure.
- Le PLR propose M. M. STEINER qui est nommé Président.
- L'UDC propose Mme NOZDRINA.

Commission Culture, sports, loisirs et santé

- Les Socialistes (PS) proposent Mme EDELENBOS qui est nommée Rapporteure.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent Mme CAVALIERI.
- Les VERTS proposent MM. SEMLALI, nommé Président, et PONCET.
- Le MCG propose M. SERIN.
- Le PLR propose M. PASCHE.
- L'UDC propose Mme NOZDRINA.

Commission Environnement, nature, énergie

- Les Socialistes (PS) proposent M. BOULMERKA.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent Mme CAVALIERI.
- Les VERTS proposent Mme ECKERT, qui est nommée Rapporteure, et M. CHAAR.
- Le MCG propose M. SERIN qui est nommé Président.
- Le PLR propose M. CABEZA.
- L'UDC propose Mme NOZDRINA.

Commission Equipements publics

- Les Socialistes (PS) proposent M. SIMETH qui est nommé Président.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent M. GIROD qui est nommé Rapporteur.
- Les VERTS proposent MM DE JONG et PONCET.
- Le MCG propose Mme LE GOFF.
- Le PLR propose M. CABEZA.



- L'UDC propose M. MAST.

Commission des Naturalisations

- Les Socialistes (PS) proposent Mme RUTA.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent Mme CAVALIERI.
- Les VERTS proposent Mme SEMLALI, qui est nommée Présidente, et M. HALDEN.
- Le MCG propose Mme LE GOFF.
- Le PLR propose M. PASCHE.
- L'UDC propose M. MAST.

La Présidente donne lecture des articles du Règlement du Conseil municipal relatifs à la Commission des Naturalisations et demande de nommer les remplaçants de ladite Commission.

- Les Socialistes (PS) proposent M. Cruz EYA NCHAMA.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent M. Valentino CAVALIERI.
- Les VERTS proposent M. Carlos SINTADO.
- Le MCG propose Mme Dilara SERIN.
- Le PLR propose M. E. STEINER.
- L'UDC propose Mme NOZDRINA.

Commission Prévention, sécurité

- Les Socialistes (PS) proposent Mme RUTA.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent Mme GIROD.
- Les VERTS proposent Mme ECKERT et M. SEMLALI.
- Le MCG propose M. SERIN.
- Le PLR propose M. E. STEINER qui est nommé Rapporteur.
- L'UDC propose M. MAST qui est nommé Président.

Commission Cohésion sociale et jeunesse

- Les Socialistes (PS) proposent Mme BILZ.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent M. Guy Girod qui est nommé Président.
- Les VERTS proposent MM CHAAR, nommé Rapporteur, et SEMLALI.
- Le MCG propose M. SERIN.
- Le PLR propose Mme PERROTIN DURET.
- L'UDC propose M. MAST.

Commission Démocratie, administration, communication

- Les Socialistes (PS) proposent Mme EDELENBOS qui est nommée Présidente.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent M. GIROD.
- Les VERTS proposent Mme STUDER et M. SEMLALI.
- Le MCG propose Mme LE GOFF.
- Le PLR propose M. M. STEINER qui est nommé Rapporteur.
- L'UDC propose M. MAST.



Commission Economie et formation

- Les Socialistes (PS) proposent Mme BILZ.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent Mme GIROD.
- Les VERTS proposent Mme ECKERT et M. HALDEN.
- Le MCG propose Mme LE GOFF.
- Le PLR propose M. HARDMEYER qui est nommé Président.
- L'UDC propose Mme NOZDRINA qui est nommée Rapporteure.

La Présidente passe aux Groupes de travail et demande au Vice-Président de faire un résumé des discussions qui se sont tenues en amont avec les cheffes et chefs de groupe.

Le Vice-Président explique que le Groupe de travail PDCom, dont la résolution a été votée lors du Conseil municipal du 26 mai 2025 et qui est désormais aux mains du Conseil d'État, n'a plus lieu d'être. Concernant les groupes de travail Place Carantec et Susette, il suggère de les fusionner et d'ajouter la thématique des Marronniers. Finalement, concernant le Groupe de travail Grands projets et projets connexes, il propose de le supprimer et de traiter les sujets y relatifs durant les Toutes Commissions réunies.

La Présidente ouvre la discussion.

M. SIMETH indique que les Socialistes (PS) proposent de créer un nouveau groupe de travail uniquement dédié aux Marronniers.

M. DE JONG abonde dans ce sens, pour le parti des VERTS, et demande la création de deux groupes de travail distincts pour Carantec et Susette.

Mme CAVALIERI, a contrario, propose, pour Le Centre – Verts Libéraux, de maintenir le Groupe de travail PDCom afin de continuer de suivre ce projet vu son importance.

M. DE JONG répond à Mme CAVALIERI qu'il n'y a plus de raisons de maintenir ce Groupe de travail PDCom, vu que celui-ci est désormais entre les mains du Conseil d'Etat.

M. M. STEINER ajoute que l'image directrice du Groupe de travail PDCom n'a plus d'application concrète. De plus, il ajoute que le PLR souhaite que les Marronniers et Carantec qui se trouvent dans une zone contiguë soient traités dans le même groupe de travail ; quant à la Susette, le PLR est neutre à ce sujet.

M. GIROD précise qu'il est important de conserver le Groupe de travail PDCom afin de suivre son évolution durant les années à venir.

M. JIMAJA rappelle que les groupes de travail PDCom et Grands projets et projets connexes avaient été créés afin de tenir informé le Conseil municipal des différents travaux en cours dans la commune. De plus concernant les Groupes de travail Carantec et Marronniers, qui se trouvent en effet dans la même zone, il suggère de les regrouper. Finalement, et pour alléger les groupes de travail, il propose qu'un Groupe de travail Susette soit créé.

Mme LE GOFF propose pour le MCG un regroupement des groupes de travail Carantec, Susette et Marronniers et de conserver le Groupe de travail PDCom.

M. M. STEINER précise que le Groupe de travail PDCom ne s'applique plus car les décisions sont désormais de l'ordre cantonal et non plus communal.

La Présidente passe au vote pour la suppression du Groupe de travail PDCom.

La suppression du Groupe de travail PDCom est acceptée par 18 « oui », 8 « non », 0 abstention.

La Présidente propose de créer un Groupe de travail Marronniers et passe au vote.

La création du Groupe de travail Marronniers est acceptée à l'unanimité.



La Présidente propose de fusionner les groupes de travail Marronniers et Carantec.

La fusion du Groupe de travail Marronniers, Carantec est acceptée par 18 « oui », 4 « non », 4 abstentions.

La Présidente propose de maintenir le Groupe de travail Susette et passe au vote.

Le maintien du Groupe de travail Susette est accepté à l'unanimité.

La Présidente propose 13 commissaires par groupe de travail. À savoir 3 VERTS et 2 des autres partis. Mme PERROTIN DURET intervient et demande que ce changement du nombre de commissaires soit voté, car le règlement du Groupe de travail Carantec définit deux représentants par parti.

La Présidente abonde dans ce sens mais vu qu'il y a une fusion de deux groupes de travail, Marronniers et Carantec, elle suggère 13 commissaires au lieu de 12.

La Présidente passe au vote de cette proposition.

La Proposition est acceptée par 21 « oui », 0 « non », 5 abstentions.

La Présidente fait voter l'annulation du Groupe de travail Grands projets et projets connexes.

L'annulation du Groupe de travail Grands projets et projets connexes est acceptée par 23 « oui », 1 « non », 2 abstentions.

La Présidente passe à la nomination des commissaires de chaque parti au Groupe de travail Marronniers, Carantec :

- Les Socialistes (PS) proposent Mmes BILZ et EDELENBOS.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent M. GIROD et Mme CAVALIERI.
- Les VERTS proposent Mme ECKERT, MM HALDEN et CHAAR.
- Le MCG propose M. SERIN et Mme LE GOFF.
- Le PLR propose M. M. STEINER et Mme PERROTIN DURET.
- L'UDC propose M. MAST et Mme NOZDRINA.

La Présidente passe à la nomination des commissaires de chaque parti au Groupe de travail Susette :

- Les Socialistes (PS) proposent Mme RUTA et M. BOULMERKA.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent M. GIROD et Mme CAVALIERI.
- Les VERTS proposent Mmes STUDER et ECKERT, M. DE JONG.
- Le MCG propose M. SERIN et Mme LE GOFF.
- Le PLR propose Mme PERROTIN DURET et M. CABEZA.
- L'UDC propose M. MAST et Mme NOZDRINA.

La Présidente passe à la nomination des commissaires de chaque parti au Groupe de travail Fonds de décoration :

- Les Socialistes (PS) proposent M. SIMETH.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent Mme GIROD.
- Les VERTS proposent MM. PONCET et DE JONG.
- Le MCG propose Mme LE GOFF.
- Le PLR propose M. CABEZA.
- L'UDC propose Mme NOZDRINA.

La Présidente passe aux Fondations et passe la parole à M. JIMAJA.



M. JIMAJA, en tant que Vice-Président de la Fondation des Ainés, indique que le Conseil administratif a désigné M. Jean-Pierre AGOSTINI, en place depuis de nombreuses années, et M. Philippe GUENINCHAULT, ancien directeur d'EMS, qui a assumé avec brio l'intérim lorsque la Fondation en avait besoin.

La Présidente demande à chacun des partis de présenter leur titulaire pour la Fondation des Ainés :

- Les Socialistes (PS) proposent Mme Laurence BURKHALTER
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent Mme Francine MAMIN-TISSOT.
- Les VERTS proposent M. Gérard BISE.
- Le MCG propose M. Jean-Marie LE GOFF.
- Le PLR propose Mme PERROTIN DURET.
- L'UDC propose Mme Anna SARKISOVA.

M. POMATTO précise que le règlement des Fondations prévoit que deux membres du Conseil municipal doivent être titulaires.

Mme CAVALIERI mentionne que dans le règlement du Conseil municipal i.e. Art. 6 / Al. 1, les suppléants peuvent être titulaires.

Mme EDELENBOS conteste et donne lecture de l'article 6, 6^{ème} paragraphe, à savoir que les membres suppléants ne peuvent pas être délégués d'associations communales et de groupements communaux pour remplir le rôle de délégué.

La Présidente relève qu'il s'agit d'une Fondation et non d'une association.

Mme PERROTIN DURET relève que les délégués à la Fondation des Ainés doivent être identiques à ceux de l'Association Pôle Saconnex Seniors.

M. JIMAJA confirme qu'actuellement c'est le cas, toutefois les statuts de la Fondation et de l'Association sont en révision, suite à un audit interne de l'Etat dont des recommandations ont été émises. Les nouveaux statuts seront soumis prochainement au Conseil municipal. M. JIMAJA suggère de suivre ce que Mme CAVALIERI a mentionné et que, si un membre suppléant a été désigné, le compte y est.

M. POMATTO donne lecture de l'article 17 de la Loi sur l'Administration des Communes (LAC) comme suit :

L'article 17 peut admettre des membres suppléants du Conseil municipal. 2 Il détermine le nombre de membres suppléants auquel a droit chaque liste ayant obtenu des sièges aux dernières élections municipales. 3 Il détermine leurs droits et devoirs.

M. POMATTO conclut donc que ce Mme CAVALIERI a évoqué est correct.

La Présidente passe la parole à M. POMATTO concernant de la Fondation du Logement :

M. POMATTO, en tant que représentant de la Fondation du Logement, indique que le Conseil administratif a nommé Mme Sandra PORTIER ainsi que M. M. STEINER pour leurs compétences techniques.



La Présidente demande à chacun des partis de présenter leur titulaire pour la Fondation du Logement :

- Les Socialistes (PS) proposent M. Ibrahima GUISSE.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent M. Pierre-Yves COMTE.
- Les VERTS proposent M. Tristan BALMER.
- Le MCG propose M. Sami WARDIA.
- Le PLR propose M. Zoltan BERENTES.
- L'UDC propose Mme NOZDRINA.

La Présidente passe la parole à Mme TISSOT-BUCHOUX concernant de la Fondation de la Petite Enfance :

Mme TISSOT-BUCHOUX indique que le Conseil administratif a nommé M. BOULMERKA ainsi que Mme Inès LEGERET COULIBALY.

La Présidente demande à chacun des partis de présenter leur titulaire pour la Fondation de la Petite Enfance :

- Les Socialistes (PS) proposent M. SIMETH.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent M. Valentino CAVALIERI.
- Les VERTS proposent Mme Pascale ANDRIS-BEAUBRUN.
- Le MCG propose Mme Leila COFID.
- Le PLR propose M. PASCHE.
- L'UDC propose M. MAST.

La Présidente passe à la nomination de la représentante / du représentant au Groupement Lac Rive Droite (GLRD) :

- Les VERTS proposent M. PONCET

La Présidente passe à la nomination de la représentante / du représentant au GICORD :

- Les VERTS proposent M. PONCET.
- Le MCG propose M. SERIN.

La Présidente passe aux délégués auprès des Associations communales :

Centre loisirs

- Les Socialistes (PS) proposent M. SIMETH.
- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent M. GIROD.

Club natation

- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent Mme GIROD.
- Les VERTS proposent M. DE JONG.



Football club.

- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent Mme CAVALIERI.
- Le PLR propose M. CABEZA.

Club Tennis

- Les Socialistes (PS) proposent M. SIMETH.
- L'UDC propose M. Gregory MAST.

L'Harmonie la Sirène

- Les VERTS proposent M. CHAAR.
- Le PLR propose M. HARDMEYER.

Basket club

- Le Centre – Les Verts Libéraux proposent Mme GIROD.
- L'UDC propose M. NOZDRINA.

Association Amitié Racovita

- Les Socialistes (PS) proposent Mme BILZ.
- Le PLR propose M. M. STEINER.

Judo club

- Les VERTS proposent M. SEMLALI.
- Le MCG propose M. SERIN.

Divers

M. JIMAJA informe que les délégués aux Fondations sont invités à envoyer rapidement leurs coordonnées via email à : info@grand-saconnex.ch. Il informe également qu'il sera communiqué aux nouveaux membres du Conseil municipal leur adresse email ainsi que leur accès à la plateforme CMNet. Finalement M. JIMAJA rappelle que les membres du Conseil municipal sont sous serment et que la confidentialité est de rigueur. Aucune information ne doit être divulguée à des tiers.

Le Vice-Président indique que tous les nouveaux élus recevront leur accès à CMNet.

La Présidente ouvre la discussion.

M. E. STEINER demande si les suppléants peuvent être présents aux commissions.

Mme CAVALIERI propose de soutenir cette proposition.

M. JIMAJA rappelle que les titulaires sont là pour passer le message aux membres suppléants.

La Présidente précise que du point de vue logistique, cela ne sera pas possible.



M. GIROD pense qu'il sera compliqué pour les membres suppléants d'être bien informés, surtout pour les commissions à caractère technique. Il demande si les suppléants, bien que n'ayant pas le droit de vote s'ils ne siègent pas, recevront des jetons de présence.

M. POMATTO indique que le but des membres suppléants est d'avoir le nombre exact de voix pour les votes lors de plénières.

Mme CAVALIERI suggère de trouver un entre deux et de faire la demande au Président de la Commission.

M. SIMETH ne soutient pas la proposition d'avoir les membres suppléants présents lors des commissions pour des raisons logistiques et financières, notamment pour les collations dans le cas des commissions doubles.

Mme PERROTIN DURET demande si les membres suppléants auront accès à CMNet.

La Présidente confirme qu'ils auront accès à CMNet.

M. E. STEINER demande si cela concerne les membres suppléants du Conseil municipal ou des Commissions.

M. POMATTO confirme que les membres suppléants du Conseil municipal et des commissions sont les mêmes ; il précise qu'ils auront un droit d'accès à CMNet du fait qu'ils ont prêté serment et sont donc soumis au secret de fonction. Toutefois, si les membres suppléants viennent en tant qu'auditeurs libres à toutes les commissions, cela devient une séance publique. Par ailleurs, c'est logistiquement ingérable.

La Présidente clôture le débat et passe au vote de la proposition d'accepter les membres suppléants comme auditeurs libres aux commissions.

La proposition est refusée par 16 « non » 5 « oui » 5 abstentions.

Mme CAVALIERI propose d'avoir deux membres délégués du Conseil municipal au Musée de la Bande Dessinée lorsqu'il ouvrira.

M. POMATTO rappelle que le Musée de la Bande Dessinée est une Fondation ; l'Etat est représenté par deux membres, la Commune du Grand-Saconnex par M. Jean-Marc COMTE et lui-même. Les statuts de la Fondation, ne prévoient pas de membre du Conseil municipal. De plus, il est géré par le droit privé. Finalement, M. POMATTO précise que le musée n'ouvrira ses portes que fin 2027 début 2028.

M. PONCET formule que ce thème a déjà été débattu lors de la dernière législature et serait également favorable sur le principe d'y avoir un délégué du Conseil municipal.

M. POMATTO informe que cela obligera à modifier les statuts de la Fondation, qui ne peuvent pas l'être durant les 10 prochaines années.

Mme CAVALIERI suggère que ce soit un membre du Conseil municipal non en tant que délégué mais en tant qu'auditeur libre.

M. SIMETH pense que les membres du Conseil municipal et respectivement la Commune du Grand-Saconnex y sont très bien représentés, en l'occurrence par M. POMATTO, Conseiller administratif, et par M. Jean-Marc COMTE. M. SIMETH indique que les membres du Conseil municipal ont toujours reçu des informations concernant les avancées du projet lors des Toutes commissions réunies.

M. POMATTO informe les nouveaux commissaires de la Commission des Finances qu'une séance aura lieu le mardi 10 juin 2025 pour l'audition des Lions de Genève et du Football Club du Grand-Saconnex (FCGS) afin de faire le bilan de la saison et de présenter l'état des comptes. Cela permet de définir les subventions de 2026. Ce soutien de la commune permet l'engagement des joueurs et l'organisation du club. M. POMATTO indique également aux commissaires de la Commission Equipements publics que des séances auront lieu les 17 et 24 juin 2025, au sujet de la rénovation du Centre sportif du Blanché.

M. POMATTO informe finalement qu'une exposition de photographies autour de la migration « Voix de femmes » sera en place durant les 3 prochaines semaines devant la Migros du Pommier. La partie



officielle se tiendra le jeudi du 5 juin 2025. La secrétaire en charge du Conseil municipal enverra le flyer avec les informations.

M. JIMAJA rappelle que le 10 juin 2025 se tiendra une séance du Bureau jusqu'à 19h30 et que la séance de la Commission des Finances suivra. De plus, il demande de prendre note que la Sérénade au Maire aura lieu le lundi 23 juin 2025 à 18h00 et sera suivie de la séance du Conseil municipal qui débutera à 20h30. M. JIMAJA indique qu'une séance publique TNGS aura lieu le 25 juin à 18h30 à la salle du Pom-mier.

Mme GIROD demande d'obtenir le calendrier du Conseil municipal du deuxième semestre avant la séance du 23 juin 2025 afin de pouvoir l'étudier.

M. JIMAJA confirme à Mme GIROD que cela fait partie de l'ordre du jour de la prochaine plénière.

La parole n'étant plus demandée la Présidente lève la séance à 21h54.

Alessia CAVALIERI

La Secrétaire

Carole STUDER

La Présidente